

Appel voté par l'Ag de Tolbiac du 16 octobre 2007

Assemblée générale qui a réuni au maximum 400 étudiants

Nous étudiant de Paris I, réunis le 16 octobre 2007, nous prononçons pour l'abrogation de la loi Pécresse, dite d « autonomie des universités », car nous considérons qu'il s'agit d'une attaque grave contre l'université publique. Elle détruit nos diplômes, soumet l'université aux intérêts du patronat et précarise l'ensemble des personnels. Il n'y a donc rien à négocier dans cette réforme.

Mais cette loi n'est pas isolée, elle s'intègre dans la logique de l'ensemble des réformes du gouvernement (remise en cause du droit de grève, des régimes spéciaux de retraite, franchise médicale, chasse aux sans-papier etc.). Nous ne devons pas faire le jeu du gouvernement qui essaie de dresser les travailleurs les uns contre les autres. Nous devons construire la mobilisation sur nos universités mais tout en travaillant à l'unité avec les autres luttes, car seule l'unité de tous les secteurs attaqués pourra faire céder le gouvernement.

Nous appelons à la manifestation unitaire du 18 octobre et nous appelons à la coordination interpro du 18 au soir à la bourse du travail.

Nous nous fixons comme objectif la grève nationale des universités, avec piquets de grève. Pour la construire démocratiquement, nous prononçons pour la tenue d'une coordination nationale des universités à Toulouse le week-end du 20-21 octobre.